

## Pour une approche plus qualitative de l'alternance

« L'apprentissage cherche à gagner en qualité », titre **La Croix** qui consacre une pleine page au sujet. L'alternance continue son essor en 2022, mais le nombre de ruptures de contrat reste élevé et touche un quart des jeunes alternants. « Il est urgent d'avoir une approche plus qualitative de l'alternance », avance Pascal Picault (Fnadir), qui présentera aujourd'hui une liste de propositions à Carole Grandjean. En 2019, ce taux de rupture était de 29 %. La baisse observée depuis trois ans est en réalité en trompe-l'œil à cause de l'essor de l'alternance dans l'enseignement supérieur, où ces arrêts sont plus rares. Manque de préparation à la vie professionnelle, mauvaise orientation, absence de pédagogie de la part de l'employeur... Les raisons de ces ruptures de contrat sont multiples. Mais pour les représentants de formations et d'apprentis, elles illustrent globalement un manque d'efforts dans l'accompagnement et la formation. À cela s'ajoutent des employeurs mal préparés à les accueillir, avec des exigences parfois trop hautes. « Les apprentis sont souvent recrutés avec des processus plus légers que des salariés », complète Aurélien Cadiou, qui appelle à plus d'exigences dans les recrutements et propose la mise en place d'une formation obligatoire pour les maîtres d'apprentissage. L'Anaf alerte aussi sur l'essor des CFA privés, depuis la réforme de 2018 qui a libéralisé l'alternance et allégé les procédures administratives pour dispenser ces formations. L'association souhaite une augmentation du nombre de médiateurs au sein des **Dreets** pour assurer un meilleur suivi des établissements de formation et des entreprises. (La Croix, p.10)